

Près de la moitié des Français ne partent pas en vacances

6 août 2023



Il y a 20 ans, 58 % des Français déclaraient partir en vacances [1] selon le Crédoc. Le taux de départ en vacances a assez peu évolué depuis le début des années 2000, et il a diminué en 2020 en raison de la pandémie de Covid-19 [2]

Qui sont les chanceux qui font leurs valises chaque année ? Pour partir, il faut en avoir les moyens. Seuls 37 % des personnes aux revenus inférieurs à 1 285 euros mensuels ont quitté leur domicile, contre 72 % de celles qui disposent de plus de 2 755 euros (données de janvier 2022). Transport, hébergement, activités : les vacances coûtent cher et toute une partie des ménages n'ont pas de moyens suffisants pour partir. Les [aides financières aux vacances sont insuffisantes](#). En outre, les plus aisés bénéficient plus souvent, du fait d'amis ou de leur famille, d'un hébergement gratuit.

Partir dépend aussi du milieu social. 65 % des cadres supérieurs et des professions intermédiaires partent en congé, contre 47 % des ouvriers, selon les données de 2022 du Crédoc. Plus on monte dans l'échelle sociale, plus on a de chances de s'échapper. Pour de très nombreuses raisons : parce que les catégories supérieures gagnent davantage bien sûr, mais aussi parce que cela fait partie de leur mode de vie : les plus favorisés ont plus souvent eu l'habitude de voyager avec leurs parents (ils y ont pris goût, se sentent rassurés hors de chez eux), ils parlent aussi plus souvent une langue étrangère (pour les voyages lointains). Partir en vacances et les mettre en scène sur différents supports fait aussi partie de la sociabilité, et est de fait l'apanage des catégories favorisées.

Niveau de vie mensuel pour une personne seule, après cotisations sociales et avant impôts.

Source : Crédoc – Données janvier 2022 – © Observatoire des inégalités

Lecture : 65 % des cadres supérieurs sont partis en vacances au cours des 12 derniers mois.

Source : Crédoc – Données janvier 2022 – © Observatoire des inégalités

Des inégalités qui ne se réduisent pas

Les plus modestes [3] partent moins souvent qu'au début des années 2000 (41 % en 2002, contre 37 % en 2022). Le taux de départ en vacances des plus aisés [4] a aussi baissé de 84 % à 72 % sur la même période, les retraités notamment ayant réduit leurs déplacements depuis la crise sanitaire. Pour autant, les plus aisés restent toujours deux fois plus nombreux que les plus modestes à partir.

Niveau de vie mensuel pour une personne seule, après cotisations sociales et avant impôts. **Lecture**

: 72 % des personnes dont le niveau de vie dépasse 2 755 euros par mois sont parties en vacances en 2022.

Source : Crédoc – © Observatoire des inégalités

Pourquoi ne part-on pas en vacances ?

Près de la moitié des personnes déclarent ne pas partir en vacances faute de revenus suffisants, selon le Crédoc (données 2014). Une semaine de location pour un couple avec deux enfants équivaut au minimum à un demi-smic : largement hors du budget des plus modestes. Mais l'argent ne fait pas tout : pour certains (16 %), il est difficile de se déplacer pour des raisons de santé (maladie grave, handicap, perte d'autonomie due à l'âge, etc.). 9 % mettent en avant des raisons professionnelles. Pour une partie des travailleurs précaires, il est compliqué de dégager des périodes de congés. Pour les indépendants les plus modestes, arrêter son activité signifie une perte de revenus trop grande. Une partie des jeunes utilisent les vacances pour travailler et financer leurs études. Enfin, 8 % indiquent des raisons familiales (par exemple parce qu'il faut aider une personne âgée)

et 13 % choisissent de ne pas partir.

Source : Crédoc - Données juin 2014 - © Observatoire des inégalités

Photo / CC Mick Haupt

[1] Les vacances désignent ici les séjours hors du domicile d'au moins quatre nuits consécutives pour des raisons non professionnelles au cours des douze derniers mois. Il peut donc s'agir de vacances très différentes, d'une semaine en visite chez un parent à quatre semaines aux Seychelles.

[2] « [Les vacances et les activités collectives des 5-19 ans](#) », Crédoc, juin 2022.

[3] Qui vivent avec moins de 1 285 euros par mois pour une personne seule.

[4] Qui vivent avec des revenus supérieurs à 2 755 euros par mois avant impôts pour une personne seule.

-
- Emplacement :
 - Adresse de cet article : <https://www.m.inegalites.fr/depart-vacances>